

Associaton *Citoyens du pays du Mont-Saint-Michel*
Assemblée Générale
du jeudi 3 novembre 2016

I – Présentation de l'Association

► Rappel des 3 objectifs de l'Association

- favoriser les échanges entre les citoyens pour permettre au plus grand nombre de s'impliquer dans la vie démocratique locale.
- accompagner et faire vivre la démocratie participative notamment en favorisant la mise en relation des citoyens avec leurs élus.
- susciter, encourager et soutenir toutes initiatives, y compris celles des élus, permettant le développement harmonieux et cohérent des territoires du pays du Mont-Saint-Michel, dans les domaines économique, social, culturel, touristique, environnemental, éducatif et de la santé.

II – Bilan moral

A. Commission "Elections"

En novembre 2015, la commission "Elections" a organisé 3 réunions publiques autour des élections régionales, comme elle l'avait fait pour les départementales : une à Mortain, une à Avranches et une à Saint-James, soucieuse de ne délaissier aucun territoire et d'affirmer notre volonté de développer les initiatives et les projets au sein d'un territoire volontairement ouvert et en construction : le pays du Mont-Saint-Michel.

Des échanges constructifs et pertinents ont représenté un grand intérêt au cours de ces trois soirées.

Nous rappelons ce jour que le découpage de nouvelles régions s'inscrivait dans la loi NOTRe, la Nouvelle Organisation des Territoires de la République, instaurée afin d'y effectuer des économies, le territoire français connaissant en effet de nombreuses divisions et subdivisions, administrées par de nombreux élus. De nombreux députés et sénateurs étant en même temps maires et/ou présidents de conseil départemental, ceux-ci ont opéré un blocage de cette loi au niveau des territoires qu'ils administrent. Il était donc plus facile pour le Gouvernement de toucher aux régions dont les présidents ont peu de sièges à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Nous rappelons ensuite les grands points abordés lors de ces réunions : compétences de l'assemblée régionale, budget, mode de scrutin et enjeux pour notre territoire du Sud Manche.

Un compte-rendu détaillé est accessible sur notre site internet.

B – Commission "Cadre de vie "

Fin 2015/courant 2016, la commission "Cadre de vie" a sillonné Avranches et ses alentours pour procéder à des enquêtes de terrain recueillant les ressentis, les avis et les attentes des habitants à propos de leur qualité de vie et ce dans le but de les aider à devenir acteurs de leur vie locale en les encourageant notamment à se tourner davantage vers leurs élus.

Plusieurs binômes ont mené ces enquêtes sur les communes de Vains, Ponts, Chavoy, la Gohannière, Saint Brice, la Godefroy et Avranches.

Le nombre d'enquêtes effectuées pour chaque commune correspond à 1/40e de la population des communes concernées. Trois tranches d'âge ont constitué le panel, et les secteurs ruraux ou urbanisés ont été équitablement sondés.

Les résultats de ces enquêtes ont été présentés à travers un diaporama :

Le diaporama présenté regroupe les données de toutes les communes confondues, ainsi ces résultats sont-ils très globaux et seront affinés à travers des résultats commune par commune.

Le prochain objectif est pour nous de présenter le résultat de nos enquêtes auprès des élus de chaque commune enquêtée afin de les rendre publique à travers les bulletins communaux entre autres et afin qu'ils s'emparent de cet outil pour en dégager des pistes de travail afin d'améliorer le quotidien de leurs administrés. Si cet outil leur semble pertinent et intéressant nous pourrions proposer de poursuivre ces enquêtes afin d'élargir notre panel.

C – Commission "Quartiers d'Avranches"

La commission "Quartiers d'Avranches" n'a pas réalisé les enquêtes prévues, faute de moyens humains.

Nous avons créé 3 commissions de travail lors de notre première assemblée générale en 2014 mais comme nous manquons de membres actifs, nous avons décidé en début d'année de nous regrouper tous et de porter un seul projet à la fois.

D – Propositions et sondage autour du pôle culturel à Avranches

Pourquoi ?

- Pour informer et alerter les citoyens, notamment sur le devenir de la bibliothèque actuelle
- Faire remonter la parole des citoyens aux élus

Les résultats ont donc été transmis aux élus de la communauté de communes lesquels pour certains ont relayé notre action au cours du conseil communautaire du 8 avril.

Nous rappelons nos propositions qui accompagnaient le sondage : définir un projet cohérent, en consultant notamment les acteurs locaux, avant de penser à l'architecture du bâtiment, site mieux adapté pour un accès facilité pour tous, maintien de la bibliothèque dans le quartier Saint-Gervais.

Nous évoquons également les nombreux commentaires qui ont été postés sur notre site et qui montrent le besoin des citoyens de s'exprimer sur la vie locale.

E – Nos autres implications

Collectif "Monnaie locale" : né il y a deux ans à l'initiative de trois autres associations (Quartier Nature, Essen'sel et Potoroz), le projet avance doucement. Une charte et des statuts ont été rédigés mais le projet n'est pas porté par suffisamment de personnes pour avancer davantage. Nous appelons à rejoindre ce collectif qui a besoin de moyens humains pour continuer le travail conséquent qui a été commencé.

Il est proposé de réfléchir à un projet moins ambitieux du point de vue du territoire couvert en commençant par une ville comme Avranches, qui pourrait faire figure d'exemple.

Il est évoqué l'éventuel projet de monnaie locale qui serait lancé par la région mais il nous semble peu cohérent avec l'idée que l'on se fait de la monnaie locale (circuits courts, valeurs qui encadrent la charte).

F – Les perspectives pour l'année 2016/2017

Nous avons fait appel aux adhérents afin qu'ils nous livrent leurs attentes mais nous n'avons pas eu de retour.

Nous devons rencontrer les élus de chaque commune enquêtée (voir chapitre B)

Nous souhaitons faire vivre notre site internet afin qu'il devienne une interface entre les citoyens et le élus, où tous peuvent s'exprimer.

Nous imaginons avoir pour interlocuteur privilégié la future communauté d'agglomérations qui verra le jour au premier janvier 2017 (son territoire étant celui qui correspond à notre champ d'action souhaité) afin que la vie démocratique locale soit notamment mieux exercée.

G – Nos besoins en ressources humaines

Nous rappelons nos besoins en moyens humains afin de nous accompagner dans la réflexion et dans notre action sur le terrain (distribution de la plaquette de présentation de l'association, enquêtes de terrain).

Vote du bilan moral : approuvé à l'unanimité

III – Bilan financier

Nous avons enregistré 43 adhésions pour l'année 2015/2016

Les entrées et les sorties sont peu nombreuses et les entrées sont issues des cotisations adjointes des dons

Les charges courantes incompressibles sont l'assurance du Crédit Mutuel (186,34 € pour 2015) et le règlement du site internet chaque année (64,80 € pour 2016).

Le solde au jour de l'AG est positif : + 154,81 €

<u>Association CITOYENS</u>		
citoyensdupaysdumtstm@laposte.net		
BILAN FINANCIER 2016		
DÉBUT EXERCICE 15/10/2015		
banque Cmut		72,61 €
RECETTES		
Cotisation 2016 des adhérents	43	345,00 €
	TOTAL	345,00 €
DEPENSES		
assurance 2016 Cmut		187,70 €
Frais de gestion banque		10,30 €
Frais de gestion site internet		64,80 €
	TOTAL	262,80 €
FIN DE L'EXERCICE 15/10/2016		
en banque		72,61 €
RECETTES		345,00 €
DEPENSES		262,80 €
solde Cmut		154,81 €

Vote du bilan financier : approuvé à l'unanimité

IV – Présentation du tiers sortant

Julie Osof, Marie Deguelle, Georges Fauvel, Anne Morvan et Claude Poulain

V - Elections / Réélections

Se représentent : Julie Osof, Marie Deguelle, Georges Fauvel, Anne Morvan

Démissionne : Claude Poulain

Se présentent : Philippe Tissot, Corinne Rousseau

Election de la nouvelle liste adoptée à l'unanimité.

Fin de l'Assemblée générale



La présidente, Carole Trutin

Compte Rendu du conseil d'administration
du jeudi 3 novembre 2016

Composition du nouveau bureau élu à l'unanimité :

Présidente : Caroline Trutin
Vice-président : Pierre Gontier
Trésorier : Pierre Chesnel
Trésorier adjoint : Marie Deguelle
Secrétaire : Julie Osouf
Secrétaire adjointe : Corinne Rousseau
Gestion site Internet : René Remond